



REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 55^{ÈME} SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

1. Le Conseil scientifique a pour rôle essentiel de guider le Directeur et le Conseil de Direction sur la stratégie scientifique du CIRC et sa mise en œuvre, et d'évaluer la qualité scientifique des recherches menées au Centre en participant à des groupes d'audit avec des confrères.
2. Le dialogue avec et entre les deux Conseils est facilité par des téléconférences régulières entre le Directeur et les Présidents et Vice-Présidents du Conseil de Direction et du Conseil scientifique, et par la participation des Présidents aux sessions de chacun des Conseils.
3. La 55^{ème} Session du Conseil scientifique du CIRC s'est tenue à Lyon du 30 janvier au 1^{er} février 2019, en présence du Dr Stephen Robbins, Vice-Président du Conseil de Direction. Les sections suivantes de ce document présentent un résumé des mesures prises en réponse aux discussions et recommandations formulées au cours de la 55^{ème} Session du Conseil scientifique ne figurant pas à l'Ordre du Jour de la présente session du Conseil de Direction.

Présentation du Rapport de la Directrice

4. Conformément à la Résolution [GC/58/R6](#)¹, la Directrice présente les principaux faits scientifiques marquants ainsi que la liste des publications scientifiques du Centre (disponible sur le site <http://www.iarc.fr/en/research-groups/staffpublications.php>). En outre, elle rend compte des débats de la 60^{ème} Session du Conseil de Direction et des faits nouveaux depuis la 54^{ème} Session du Conseil scientifique.
5. Le Conseil scientifique souligne l'importance du travail réalisé par le Centre en matière de dépistage du cancer et l'encourage à s'assurer que la couverture des programmes de dépistage est optimale. Les chercheurs du CIRC travaillent en étroite collaboration avec les pays concernés pour mettre en place des programmes de dépistage adaptés à leur situation économique particulière, sachant qu'ils sont toutefois tributaires des capacités des systèmes de santé du pays. Ils veilleront à ce que les programmes soient conçus de façon à apporter un bénéfice maximal à la population de ces pays.

¹ Lors de sa Cinquante-huitième Session, le Conseil de Direction a décidé de remplacer le rapport annuel intérimaire qui était publié les années impaires par une présentation orale, par le Directeur, des principaux faits scientifiques et d'une liste des publications du personnel du Centre.

6. Le Conseil scientifique souligne l'importance du programme d'éducation et de formation du Centre pour le renforcement des capacités des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Le CIRC étudiera les possibilités de mobilisation de ressources et de partenariats stratégiques pour élargir la portée des activités d'éducation et de formation. Il envisage l'élaboration d'un plus grand nombre de documents en ligne, ce qui permettrait d'offrir une formation à un plus grand nombre de participants et à un moindre coût.
7. La Directrice adhère à la proposition du Conseil scientifique selon laquelle le CIRC devrait chercher à rehausser son profil international auprès des cliniciens en participant aux grandes conférences dans les domaines oncologique et clinique.
8. La Directrice s'est engagée à améliorer la communication et à accroître la visibilité du CIRC en général. Cette intention reçoit un fort soutien de la part du Conseil scientifique.
9. Il est convenu que la Directrice fournira aux membres du Conseil scientifique une brève présentation du CIRC qui pourrait être utilisée pour mieux le faire connaître.
10. La Directrice mentionne le Rapport biennal 2017-2018 du Comité d'éthique du CIRC, se référant au Dr Béatrice Fervers, Présidente sortante du Comité. Le Conseil scientifique prend note avec satisfaction du rapport du Comité d'éthique (voir document GC/61/9), sans commentaires particuliers.
11. Le Directeur de l'administration et des finances rend compte de la mise en œuvre des politiques de protection et de sécurité des données au CIRC, dans le contexte du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne entré en vigueur en mai 2018. Le Conseil scientifique reconnaît la qualité et l'importance de ce travail.

Réflexions de la Directrice sur les orientations scientifiques et les opportunités du CIRC

12. La Directrice expose ses orientations scientifiques et les possibilités qui s'offrent au Centre pour les années à venir dans le contexte plus large des initiatives mondiales menées en collaboration avec l'OMS et les partenaires français, ainsi que la forte position du CIRC dans le programme plus vaste des maladies non transmissibles (MNT).
13. Le CIRC a identifié plusieurs domaines qu'il serait possible de développer à l'avenir, mais il se trouve dans une situation budgétaire particulièrement critique après une décennie de politiques de « croissance zéro ». Tout développement futur devra être évalué en fonction de la disponibilité de financements internes ou externes.
14. Le Conseil scientifique exprime son large soutien à la stratégie présentée par la Directrice.

Réponse de la Directrice aux audits des Sections Détection précoce et prévention (EDP) et Nutrition et métabolisme (NME), qui ont eu lieu en janvier 2018

15. Conformément aux recommandations concernant la production des rapports statutaires, la Directrice répond oralement aux rapports d'audits des Sections EDP et NME.
16. Les deux Sections ont reçu des évaluations très positives et des recommandations constructives, qui ont été étudiées en détail dans les mois qui ont suivi les audits.

17. La délimitation des deux Groupes de la Section EDP a été clarifiée et repose sur la façon d'aborder les études. Selon les suggestions, les domaines d'activité de la Section ont été élargis pour englober la recherche psychosociale, la recherche sur la mise en œuvre et en économie de la santé grâce à de nouvelles collaborations internes et externes, et ce développement se poursuit. Les études multicentriques menées par la Section sont ouvertes à toutes les régions et de nouveaux partenaires se sont ajoutés récemment, le but étant de mener des études à l'échelle mondiale. Comme l'ont suggéré les membres du Groupe d'audit, les recherches sur la lutte contre le cancer du col de l'utérus porteront à l'avenir sur la mise en place de programmes associant la vaccination au dépistage par détection du virus du papillome humain (VPH) dans les PRFI.

18. En ce qui concerne la Section NME, le Groupe d'audit avait souhaité qu'elle joue à l'avenir un rôle de premier plan à la tête de l'étude EPIC (*European Prospective Investigation into Cancer and Nutrition*). En collaboration avec le Comité de pilotage d'EPIC, la Section a lancé des idées pour consolider l'étude EPIC en centralisant les données et en reconstituant les échantillons. De nouvelles directives vont être élaborées pour expliquer comment accéder aux échantillons d'EPIC. La Section élargit sa coordination des études épidémiologiques internationales et son soutien aux PRFI dans le cadre de ses activités de recherche et de formation.

Point sur le « Nouveau Centre »

19. L'état actuel d'avancement et l'échéancier des travaux du Nouveau Centre ont été présentés. Le projet est actuellement dans la phase de démolition et d'assainissement, et le déménagement est prévu vers la fin de l'année 2021. Pour l'instant, le CIRC n'a pas réuni les financements nécessaires pour le déménagement et pour l'installation des équipements.

20. La Directrice prend note de l'appui du Conseil scientifique pour l'adoption d'une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources, plus ciblée, et souligne que cet objectif est au cœur de sa stratégie globale. Le recrutement, dans les mois à venir, d'un cadre supérieur affecté à cet effet devrait permettre de renforcer ce domaine.

Présentation de posters par les chercheurs du CIRC

21. La session de présentation de posters a de nouveau suscité des échanges scientifiques approfondis entre les membres du Conseil scientifique et les chercheurs du CIRC ; ces échanges sont très appréciés.

22. Comme les années précédentes, des membres du Conseil scientifique ont été chargés de résumer les posters en séance plénière, de façon à stimuler les discussions sur le travail présenté et à lui donner de la visibilité.

23. Ce dispositif s'est avéré mutuellement bénéfique et sera repris lors des prochaines sessions du Conseil scientifique.

24. La Directrice note avec satisfaction que le Conseil scientifique estime à l'unanimité que les projets présentés sont d'une grande valeur et d'une grande importance.

Demande de financement par le Fonds spécial du Conseil de Direction

25. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver l'achat de deux appareils, l'un pour la biobanque, destiné à l'extraction d'ADN, et l'autre pour le Groupe Biomarqueurs, pour l'analyse des données métabolomiques. Le Conseil scientifique appuie également la demande de financement pour l'étude HELPER.

26. La Directrice se félicite de l'approbation de cette demande par le Conseil scientifique et demande au Conseil de Direction d'examiner cette recommandation dans le Document GC/61/11.

Sessions parallèles

27. Trois domaines possédant un potentiel de croissance ont été présentés lors des sessions parallèles : i) Initiatives mondiales de l'OMS dans les domaines du cancer du col de l'utérus et du cancer de l'enfant : définition de la contribution du CIRC, ii) Principales difficultés et possibilités d'intervention dans le domaine de la prévention : l'exemple du contrôle du poids et de la santé métabolique, et iii) Maximiser l'impact du CIRC en s'appuyant sur la plateforme *Mutographs*.

28. Comme les années précédentes, et afin de stimuler des discussions approfondies avec le Conseil scientifique, les trois thèmes ont été présentés parallèlement en petits groupes, et les sessions parallèles ont été suivies d'une brève séance plénière au cours de laquelle les rapporteurs ont présenté un résumé des points les plus importants.

29. La Directrice s'est félicitée de la richesse des débats qui ont eu lieu au cours des séances parallèles et de la qualité des conseils reçus, et a pris note des pistes proposées pour chacun des thèmes. Il en sera tenu compte lors de l'élaboration de la prochaine stratégie scientifique du CIRC.

Audit scientifique de la Section Synthèse des données et classification (ESC)

30. La Directrice remercie le Groupe d'audit et le Conseil scientifique pour l'excellente qualité de leurs évaluations et de leurs recommandations et note avec satisfaction la note élevée attribuée à la Section, ce qui traduit la qualité scientifique exceptionnelle des travaux passés et des projets futurs, ainsi que leur adéquation parfaite avec la mission et la stratégie du CIRC.

31. Les réponses aux suggestions et commentaires du Groupe d'audit seront examinées au cours de l'année à venir, et la Directrice rendra compte plus en détail de ces mesures lors des prochaines sessions du Conseil scientifique et du Conseil de Direction.

Discussion relative au rapport d'évaluation sur la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme 2016-2020 du CIRC

32. La Directrice note avec satisfaction la conclusion du Conseil scientifique après examen de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie à moyen terme 2016-2020, à savoir que le CIRC a un rayonnement et un impact considérables au niveau mondial.

33. Le CIRC apprécie la suggestion pour les futures évaluations, de se concentrer sur les indicateurs les plus informatifs plutôt que de viser une large couverture, tout en maintenant un bon équilibre entre indicateurs quantitatifs et qualitatifs, comme cela a été le cas comme dans la présente évaluation. Il convient de réfléchir plus profondément à la façon de mettre en lumière le rendement très élevé du capital investi, le nombre potentiel de vies sauvées par la prévention du cancer et le travail du Centre.

34. Le résultat de cette évaluation pourra servir de base de référence quand il s'agira de mesurer les tendances à partir des indicateurs quantitatifs lors des prochaines évaluations.

Discussion sur la procédure à suivre pour la préparation de la Stratégie à moyen terme 2021-2025 du CIRC, laquelle devra inclure une évaluation du CIRC

35. Le Document [SC/55/7](#) est présenté par le Conseil scientifique comme une base de discussion et de réflexion.

36. La Directrice apprécie la participation active du Conseil scientifique à l'ensemble du processus. Pour lui permettre d'examiner le rapport d'évaluation avant sa finalisation et sa soumission au Conseil de Direction lors de sa 62^{ème} Session de 2020, le Centre a revu son calendrier et la procédure à suivre pour la préparation de la Stratégie à moyen terme 2021-2025. Le Conseil de Direction est prié d'examiner le document en question (Document GC/61/8) lors de cette session.

37. Pour que le Groupe consultatif *ad hoc* puisse procéder à une évaluation, le Centre a inclus dans sa proposition une suggestion quant à sa composition, de façon que le Conseil scientifique soit correctement représenté, que les membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction soient également représentés, et qu'il possède une expertise suffisante pour couvrir l'ensemble des domaines de recherche du CIRC, tout en restant de taille raisonnable.

38. La Directrice se félicite de l'appui du Conseil scientifique en faveur d'une prorogation de cinq mois de l'actuelle Stratégie à moyen terme (2016-2020) afin de laisser suffisamment de temps pour la préparation de la prochaine Stratégie à moyen terme (2021-2025), qui devra comporter en plus l'évaluation demandée par le Conseil de Direction.

Projet de Programme et de Budget 2020–2021

39. Le Conseil scientifique appuie la proposition de budget, estimant qu'elle est nécessaire pour maintenir la productivité et le rendement élevés du Centre.

40. Le Conseil scientifique a en outre rappelé que la formation des chercheurs, en particulier ceux des PRFI, est au cœur de la mission du CIRC, et qu'il est nécessaire de rétablir le Programme de bourses du CIRC, qui a malheureusement été suspendu pendant l'exercice biennal en cours en raison des réductions budgétaires.

41. La Directrice se félicite des recommandations du Conseil scientifique qui invite le Conseil de Direction à adopter le Projet de Programme et de Budget 2020-2021 tel que soumis par le Secrétariat.